

UE-27 Corruption 2011 : quels IPC ?

dimanche 18 décembre 2011, par [Pierre VERLUISE](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Pierre VERLUISE](#), **UE-27 Corruption 2011 : quels IPC ?**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 18 décembre 2011.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via [la page suivante](#). Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

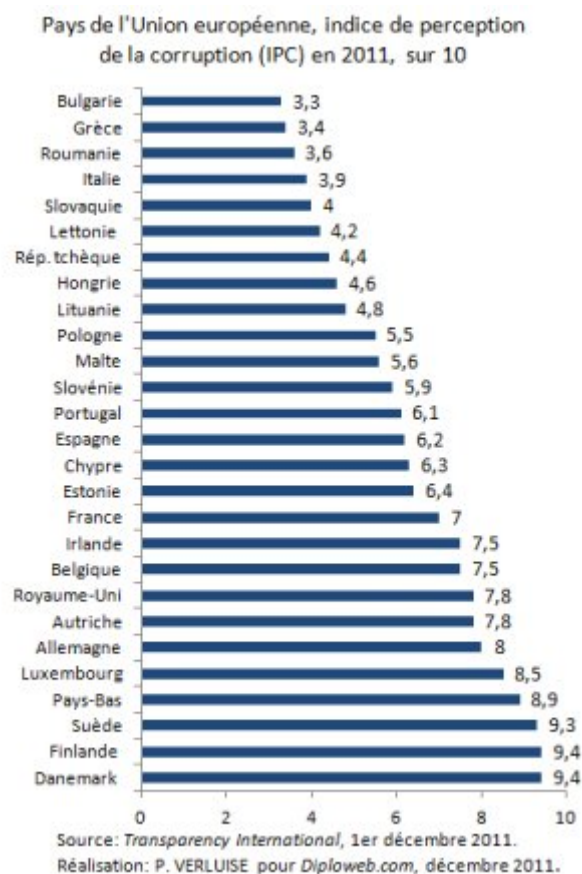
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

L'Union européenne se présente volontiers comme un modèle mais ses pays membres sont-ils tous exemplaires ? En matière de corruption - autant que pour l'économie ou la défense - les 27 pays membres présentent des résultats très hétérogènes. Pourtant, démocratie et corruption sont contradictoires. Aussi importe-t-il de se pencher sur la dernière livraison de l'Indice de perception de la corruption de l'ONG *Transparency International*. Et de se demander : que fait la Commission européenne ? (1 graphique)

De quoi s'agit-il ?

L'INDICE de perception de la corruption (IPC) évalue cette année 183 pays et territoires de 0 (perçu comme extrêmement corrompu) à 10 (perçu comme extrêmement intègre) en fonction du niveau perçu de corruption affectant leur administration publique et classe politique. Il est calculé sur la base de données issues de 17 enquêtes portant sur des points précis, tels que l'application des lois anti-corruption, l'accès à l'information ou encore les conflits d'intérêts. A l'échelle de la planète, deux tiers des pays évalués obtiennent une note inférieure à 5. A l'échelle de l'Union européenne, seulement un tiers des pays (9 sur 27) se trouve dans ce cas. Autrement dit, **de manière relative, l'Union européenne se présente comme une zone significativement moins corrompue que l'Amérique latine, l'Afrique ou l'Asie.**

Pour autant, les pays de l'UE présente des situations très différenciées, comme en témoigne ce graphique.



Le graphique « Pays de l'Union européenne, indice de perception de la corruption (IPC) en 2011, sur 10 », montre un écart important entre le plus corrompu - la Bulgarie - et les moins corrompus, [la Finlande](#) et le Danemark.

Trois groupes

Plusieurs regroupements seraient possibles. Proposons les trois classes suivantes.

Le 1er groupe rassemble les 9 pays les plus corrompus de l'UE, avec un IPC entre 3,3 et 4,8 sur 10. Il s'agit de : Bulgarie (3,3), Grèce (3,4), Roumanie (3,6), Italie (3,9), Slovaquie (4), Lettonie (4,2), République tchèque (4,4), Hongrie (4,6), Lituanie (4,8). Ce sont pour la plupart des pays entrés en 2004 ou 2007 dans l'Union européenne, mais chacun aura relevé la présence d'un pays fondateur de l'Europe communautaire en 1957 - l'Italie - et d'un pays membre depuis 1981, la Grèce... Trois décennies n'ont pas suffi pour éradiquer la corruption en Grèce alors même que des milliards d'euros ont été déversés au titre de la politique régionale... Avec pour brillant résultat... une dette souveraine explosive pour la zone euro. Si quelqu'un doutait encore de l'importance de la lutte contre la corruption, le cas grec devrait le convaincre de ses dégâts collatéraux.

Le deuxième groupe compte les 8 pays moyennement corrompus de l'UE, avec un IPC de 5,5 à 7 sur 10. Il s'agit de : Pologne (5,5), Malte (5,6), Slovénie (5,9), Portugal (6,1), Espagne (6,2), Chypre (6,3), Estonie (6,4) et France (7). Ce groupe rassemble plusieurs générations de membres : un pays fondateur de l'Europe communautaire - la France - et des pays entrés en 1986 (Portugal, Espagne) ou 2004 (ex. Pologne, Estonie).

Le troisième groupe rassemble les 10 pays les moins corrompus de l'UE, avec un IPC entre 7,5 et 9,4 sur 10. Il s'agit de : Irlande et Belgique (7,5), Royaume-Uni et Autriche (7,8), Allemagne (8), Luxembourg (8,5), Pays-Bas (8,9), Suède (9,3), Finlande et [Danemark \(9,4\)](#). Ce groupe affiche 4 pays fondateurs de l'Europe communautaire mais pas un seul Etat entré en 2004 ou 2007.

Que fait la Commission européenne ?

Après avoir semble-t-il espéré au début des années 2000 que le simple fait d'entrer dans l'Union européenne allait suffire à conduire naturellement les nouveaux Etats membres sur le chemin de la vertu, l'UE semble avoir enfin pris conscience de la nécessité de se donner les moyens d'une connaissance précise du phénomène dans tous les pays membres afin de mieux le combattre. Tout arrive à qui sait attendre...

En effet, la Commission européenne a annoncé le **28 septembre 2011 la création du groupe d'experts sur la corruption (JO C 286 du 30.9.2011)**. Ce groupe d'expert a pour tâche de conseiller la Commission sur toutes les questions relatives à la corruption et notamment de l'assister dans l'élaboration du rapport anticorruption de l'UE.

À partir de 2013, la Commission publiera tous les deux ans un rapport anticorruption qui constituera un **mécanisme de surveillance et d'évaluation propre à l'UE**. Le rapport dégagera les tendances et les faiblesses auxquelles il y a lieu de remédier et stimulera l'échange des meilleures pratiques. Il permettra de mieux se rendre compte des efforts réalisés

et des problèmes rencontrés ainsi que des causes de la corruption.

Désormais, la lutte anticorruption devrait être partie intégrante de toutes les politiques de l'UE concernées, aussi bien internes qu'externes, qu'il s'agisse des pays candidats officiels ou potentiels comme des pays du voisinage ou partenaires.

Rendez-vous est donc pris pour 2013, 2015, 2017...

Copyright Décembre 2011-Verluisse/Diploweb.com

"Comparaison n'est pas raison", dit-on

Avec un IPC situé en 2011 à 3,3 sur 10, la **Bulgarie** - membre de l'UE depuis le 1er janvier 2007 - se place **au même niveau que la Jamaïque et Panama.**

Avec un IPC de 3,9 sur 10, l'**Italie** - membre fondateur de l'Europe communautaire en 1957 - se situe **au même rang que le Ghana et l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine.**

Avec un IPC de 5,5 sur 10, la **Pologne** - pays le plus peuplé des membres entrés en 2004 - **se hisse au niveau du Cap Vert.**

Plus

Voir une synthèse au sujet de la lutte contre la corruption par les institutions européenne disponible sur le site Europa, avec des liens vers des documents de référence [Voir](#)

P.-S.

Directeur du *Diploweb.com*. *Distinguished Professor* de Géopolitique à l'ESC Grenoble.
Directeur de recherche à l'IRIS. Directeur de séminaire à l'École de guerre